

GRAND ORIENT DE FRANCE
PUISSANCE SYMBOLIQUE SOUVERAINE

COMPTE RENDU

aux Ateliers de la Fédération

DES

TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 2 au 6 Septembre 1963

(Circulaire Intérieure)



SECRETARIAT GÉNÉRAL
DU

GRAND ORIENT DE FRANCE

16, rue Cadet, 16

—
PARIS

GRAND ORIENT DE FRANCE
PUISSANCE SYMBOLIQUE SOUVERAINE

COMPTE RENDU

Aux Ateliers de la Fédération des Travaux de
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GRAND ORIENT DE FRANCE
du 2 au 6 Septembre 1963



PREMIERE SEANCE

Lundi 2 Septembre 1963 (matin)

Conformément aux prescriptions du Règlement Général, l'Assemblée Générale du G.: O.: D.: F.: s'est réunie, 16, rue Cadet, à Paris, le 2 septembre 1963, à 9 h. 30.

Les travaux sont ouverts au 3^e degré par le F.: Jacques Mitterrand, G.: M.: du G.: O.: D.: F.:, assisté des membres du Conseil qui siègent à l'Or.:.

Des membres du Conseil occupent les divers offices.

Le F.: Jacques Mitterrand, G.: M.: du G.: O.: D.: F.: — La vérification des pouvoirs a été faite, je déclare l'Assemblée régulièrement constituée.



VV.: MM.:, mes FF.: en vos grades et qualités,

Près de l'équinoxe d'automne 1963, voici réunis les délégués des 400 LL.: du G.: O.: de France.

A l'orée de notre Convent, le Conseil de l'Ordre et le G.: M.: adressent à tous leurs vœux de bienvenue et leurs souhaits de réussite pour les travaux communs.

Vous trouverez tout naturel, mes FF.: qu'à ce moment précis notre pensée se porte aussi vers ceux que la mort vient de frapper et vers ceux que la maladie éloigne de nous.

Le Grand Orat.: du Conseil célébrera les FF.: passés à l'Or.: Et.:, mais le G.: M.: veut saluer au nom du Conseil de l'Ordre un souvenir et un martyr.

— le souvenir du T.: Ill.: F.: BERNHEIM, Secrétaire du Conseil de l'Ordre, arraché à notre affection après avoir donné à l'Ordre le meilleur de lui-même.

— le martyr du F.: DELGADO mort sous le garrot dont l'a étranglé, comme au Moyen Age, la prétendue justice du Général Franco.

Mais, devant le Convent, le G.: M.: de l'Ordre ne doit pas se borner à évoquer notre fraternité, aux jours de deuil comme aux jours de joie, il se doit de présenter une sorte de bilan de l'action maç.: pendant l'année écoulée, il se doit de dresser l'état de l'Ordre.

— Où en est la politique immobilière du G.: O.: D.: F.: ?

— L'organisation de l'Ordre s'est-elle renforcée ?

— Quelle est l'action menée en France ?

— Quelle est l'action menée en Europe et dans le monde ?

Telles sont les questions, semble-t-il, qu'un Maçon se doit de poser aux jours du Convent, non seulement au G.: M.:, mais au Conseil de l'Ordre tout entier.

C'est à ces questions, en m'efforçant de ne rien omettre que j'ai mission de répondre. Mission de ma conscience, certes, mais aussi mission implicite et certaine de mes FF.: du Conseil de l'Ordre.

Permettez-moi, FF.: des Colonnes, de me tourner en votre présence un instant vers le Dehbir.

**

Mes TT.: Ill.: FF.: du Conseil, pendant un an, nous avons œuvré ensemble, la main dans la main. Certes, nous nous sommes tous retrouvés aux jours des séances solennelles du Conseil, mais notre labeur ne s'est pas limité à ces jours.

Nos liaisons ont été permanentes, notre action a été collégiale : toutes les grandes initiatives, toutes les grandes décisions sont le fruit de notre travail commun.

Rien n'a été plus réconfortant pour votre Bureau et pour le G.: M.: en particulier que de voir le Conseil unanime sur toutes les grandes options, sur toutes les grandes réalisations, sur tous les grands projets de l'Ordre.

Très simplement, mais de tout mon cœur de F.:, je veux tous vous remercier d'une solidarité qui est notre orgueil commun.

Dans notre tâche, l'appui des anciens GG.: MM.: de l'Ordre ne nous a jamais manqué. Ils ont attesté, par leur vigilance et leur solidarité, la pérennité de l'action maçonnique.

Ces choses-là devraient être dites devant le Convent et ma gratitude à l'égard de mes FF.: du Conseil comme à l'égard des anciens GG.: MM.: devait être exprimée en exorde à nos travaux.

En ces jours de Convent, nous aurions aimé, mes FF.:, vous recevoir en notre vieil hôtel Murat rajeuni, élargi et respirant la peinture fraîche.

Il n'en est rien et nous ne vous offrons qu'une sécurité assurée, un peu moins de poussière et l'absence de gravats.

Pendant un an, nous avons été aux prises avec les plus grandes difficultés. Je veux ici, tout de suite, rendre un hommage particulier à notre G.: M.: d'hier, le T.: Ill.: F.: Ravel.

A ma demande, il a bien voulu conserver la lourde charge de la présidence de la S. A. I. G. O. F.

Les membres du Conseil d'Administration de la S. A. I. G. O. F. et le G.: M.: savent ce que représente une telle charge ! Je n'en suis que plus fondé à remercier notre F.: Ravel, non seulement du travail effectué et des soucis endurés, mais aussi de l'esprit dans lequel il a œuvré pour notre Ordre. Sans arrêt, pendant un an, nous avons été en liaison permanente et notre confiance mutuelle nous a permis de franchir des passes difficiles.

L'an dernier, mes FF.:, nous étions fiers d'exposer, sous notre vieille coupole, la maquette du nouvel immeuble des Francs-Maçons.

Cette année, semble-t-il, rien de changé : la maquette est toujours-là et les vieux bâtiments aussi.

Cependant, du point de vue immobilier, l'année maç.: a été bien employée. Tout d'abord, il s'est agi de libérer le marché Cadet. Ceci est aujourd'hui chose faite et un parking a pu recevoir les voitures de nos FF.:.

En ce qui concerne la portion du vieil immeuble qui doit disparaître et la construction de notre nouvel hôtel, deux problèmes se sont présentés devant nous. Tout d'abord, régler avec nos voisins la question de mitoyenneté dans la construction à venir. Ce ne fut pas chose facile, de longs mois ont été utilisés à ces négociations. C'est aujourd'hui réglé.

D'autre part, les règlements administratifs en vigueur nous faisaient obligation de souscrire en vue de la nouvelle construction à un certain nombre de conditions liées aux règles d'urbanisme. Les services compétents, par vingt fois, ont été contactés sans que pour autant d'ailleurs, l'accélération souhaitée se produisît.

Toutefois, à la veille du Convent, je n'ose être trop catégorique ; mais il semble que de ce point de vue, tout soit réglé.

Nous avons la possibilité, mes VV.: MM.:, de commencer dès le mois de juillet, la destruction de la portion de notre immeuble qui donne actuellement sur la rue Cadet, mais, pour gagner deux mois, le Convent se serait tenu au milieu des décombres, en pleins gravats, en pleine poussière.

D'un commun accord le Conseil de l'Ordre et le Conseil d'Administration de la S. A. I. G. O. F. ont décidé de remettre au 15 septembre le commencement des destructions.

Déjà, tout un dispositif est réglé. Le déménagement des archives est à peu près terminé. Le logement de notre F. : Gardien est prévu dans l'immeuble donnant sur la rue Saulnier. Notre Secrétariat, du point de vue de son implantation, dispose désormais de locaux certes exigus, mais suffisants, empiétant d'ailleurs sur l'immeuble Saulnier. Les services financiers de la Caisse — vous avez pu le constater — ont été transférés. Enfin, les œuvres frat. : que nous abritons telles que « Clarté », le Foyer Philosophique, l'Orphelinat Maç. :., l'Alliance Frat. :., la L. U. F. ont des locaux à leur disposition rue Saulnier.

Nous voici enfin et non sans peine à pied d'œuvre.

Il ne s'agit pas, vous l'entendez bien, d'un accent de triomphe, mais seulement d'une expression de soulagement quant aux premières difficultés vaincues.

Durant toute l'année, le Conseil et la S. A. I. G. O. F. ne se sont pas bornés à se soucier des assises parisiennes de notre Ordre.

Le patrimoine national de notre Maison est peu à peu solidement centralisé. Les demandes émanant de nos LL. : de province, à quelque titre que ce soit, quand les dossiers sont en état, sont régulièrement examinées par une délégation du Conseil et par la S. A. I. G. O. F.

Ainsi s'affirme, peu à peu, dans les faits, une gestion rationnelle de notre patrimoine et nous pouvons, compte tenu de nos disponibilités, envisager l'avenir sans crainte.

Vous me pardonnerez, mes VV. : MM. :, de ne point entrer dans le détail. J'aurais pu, jour après jour, mois après mois, vous faire revivre les difficultés auxquelles nous avons eu à faire face sur tous les plans, depuis le problème soulevé par l'exécution des travaux de la Salle des Fêtes jusqu'aux difficultés de tous ordres relatives tantôt au déménagement, tantôt aux implantations de Temples, tantôt à la destruction, tantôt aux exigences des voisins, tantôt aux impératifs administratifs, tantôt aux retards imprévisibles de certains services.

En cet ensemble, nous avons agi au mieux de nos intérêts à tous et je vous donne l'assurance que la première pensée, qui a été toujours présente à notre esprit, est qu'il fallait ménager au maximum l'argent de nos FF. : de telle manière que chaque Orient, Paris et Province, bénéficie de l'aménagement et de la reconstruction de notre patrimoine immobilier.

Mais, il ne suffit pas, pour nous, d'avoir les pieds sur terre, de consolider ce qui existe, de rassembler ce qui est éparé, de bâtir et de tenir ferme pour nos fils sur le plan de la gestion immobilière, il faut encore que toutes ces règles soient applicables à la vie de notre Ordre.

**

Seconde question posée à votre attention. Dans l'année maç. : qui vient de s'écouler, l'organisation de l'Ordre s'est-elle renforcée ?

J'ai dit au début de cet exposé que toutes les grandes décisions ont été prises à l'unanimité des membres du Conseil. J'ai dit la solidarité émouvante du Bureau autour du G.: M.:. J'ai dit l'appui effectif des anciens GG.: MM.:, mais tout cela ne suffisait pas à notre organisation. La première pensée qui animait votre G.: M.:, au lendemain de son élection, était d'associer plus intimement la province à la vie de l'Ordre tout entier et pour tout dire, à la direction quotidienne de l'Ordre.

Pas une décision importante n'a été prise par le Bureau parisien sans que nos FF.: les plus éminents de province — j'ai cité notamment les GG.: MM.: adjoints et le Gr.: Orateur — n'aient été consultés téléphoniquement, pour qu'il soit fait état de leur avis.

Au surplus, afin de décentraliser les responsabilités et les tâches, les émissions du G.: O.: D.: F.:, qui, depuis des années, étaient confiées à la région parisienne, ont été remises entre les mains de nos FF.: de Lyon.

C'est sous l'autorité de notre T.: Ill.: F.: Max Nicolas que toutes les émissions ont été assurées de Lyon et le concours si heureux de notre F.: Delhéry ne nous a jamais manqué à la radio. Nos FF.: ont pu ainsi apprécier la difficulté et le caractère ingrat d'une tâche dont les résultats sont soumis, hélas ! aux exigences d'une censure radiophonique que chacun connaît.

A ces deux idées : travail collégial du Conseil et décentralisation des tâches et des responsabilités, s'en est ajoutée une troisième : le Conseil de l'Ordre, par sa nature et, en raison des obligations qui sont celles de ses membres, n'est pas toujours armé pour procéder aux études préalables à toute appréciation d'un problème à résoudre.

En effet, si les membres du Conseil de l'Ordre, autant que possible, doivent être les meilleurs Maçons, tous les meilleurs Maçons ne sont pas au Conseil de l'Ordre.

Il s'agissait donc de mettre à la disposition de ces derniers, des possibilités de travail pour l'Ordre, en prise directe sur l'Ordre.

Ainsi, d'abord, avec l'approbation du G.: M.: Ravel, puis sous ma propre Grande Maîtrise, ont vu le jour les Comités de Travail du Conseil de l'Ordre, ouverts à tous les FF.: MM.: qui veulent fermement travailler pour l'Ordre.

— *Premier Comité de Travail* : Celui du Bulletin de Documentation.

Pour quoi ne pas le dire, nous en sommes légitimement fiers.

Aujourd'hui, deux équipes, l'une à Paris, l'autre répartie sur toute la province, groupent, pour chacune d'elle, une cinquantaine de FF.: de toutes disciplines.

— *Second Comité de Travail* : Celui de la Propagande dont les assises sont presque uniquement parisiennes mais dont il convient de dire qu'il reçoit avec chaleur toutes les propositions émanant des FF.: de province.

— *Troisième Comité de Travail* : Celui de Documentation.

Ce Comité groupe presque exclusivement des FF.: de province qui envoient au G.: O.: le résultat de leurs travaux sur un point précis de documentation.

— *Quatrième Comité de Travail* : Celui des historiens du G.: O.:.

Trop longtemps, la G.: L.: Unie d'Angleterre par son organisme, la L.: « Quatuor Coronati », s'est arrogée le droit de porter en elle la seule vérité maç.: du point de vue de l'histoire.

Aujourd'hui, le G.: O.: de France a son Comité d'Historiens.

Je ne cite que nommément ces Comités, me réservant d'analyser, par la suite, leur action.

Pour l'instant, il ne s'agit, dans mon propos, que de l'organisation. Sur ce plan, il faut le souligner, les Comités de Travail se bornent à des études, à des propositions, le pouvoir de décision reste entre les mains du Conseil de l'Ordre. C'est lui qui reçoit les études et les propositions des Comités de Travail et c'est lui qui doit approuver ou réprouver.

Ainsi, nos tâches sont claires et bien réparties.

Tous les Maçons qui veulent travailler le peuvent. Le fruit de leur travail est examiné par le Conseil et c'est lui, et lui seul, qui décide de l'exécution.

L'organisation de l'Ordre ne se borne pas au travail collégial du Conseil, à la décentralisation des tâches, à la constitution de Comités de Travail. L'organisation de notre Ordre comporte des branches annexes extérieures à l'Ordre. C'est ainsi que sous le signe de la Loi de 1901, nous avons contribué à faire naître deux organisations tournées vers les travailleurs, les étudiants et les stagiaires africains et malgaches en France.

C'est ainsi que nous avons contribué à faire naître des cercles souchés sur des LL.:. C'est ainsi que nous avons fait naître un ciné-club.

Ces organisations annexes sont financièrement autonomes du G.: O.: qui ne leur donne pas un sou. Elles vivent par les cotisations de leurs membres.

A cet organigramme d'ensemble, il faut ajouter la Commission de la Paix et la Commission des Affaires Sociales. Cette dernière, notamment, nouvellement venue, doit jouer et commence à jouer un rôle capital dans la vie de notre Ordre.

Au terme de cette première description de l'organisation de l'Ordre, il convient de tirer un premier bilan.

Le dispositif d'ensemble est maintenant en place. Une juste appréciation des problèmes de l'heure conditionne les perspectives d'action.

Expliquons-nous : depuis toujours en France, le G.: O.: a considéré de son droit et de son devoir de jouer un rôle capital dans la vie du pays. En l'état actuel de la vie nationale, jamais les possibilités d'action du G.: O.:, donc les impératifs de conscience des FF.:, n'ont été aussi grands.

Regardons le pays : le malheur des temps et aussi la malignité des hommes ont voulu que les partis politiques, tous les partis politiques, soient frappés d'un discrédit certain auprès de l'opinion publique.

Par contre, en France la démocratie ne démissionne jamais et le peuple demeurant soucieux de ses droits, de nouvelles voies ont été ouvertes. Les clubs, les tables rondes, les colloques, les organisations de jeunes, certains syndicats se sont de plus en plus affirmés.

C'est vers ces organismes que se tournent aujourd'hui, avec espoir, ceux qui, dans le monde profane, entendent donner à la démocratie un renouveau de vie et des perspectives d'action.

Alors, le G.: O.: de France ne doit pas demeurer hors de la compétition. Il ne doit pas laisser aux mains des seuls catholiques de gauche les clubs et les tables rondes. Il ne doit pas laisser s'affermir hors de lui les colloques, les formations de jeunes et les syndicats. Le G.: O.: doit tenir sa place dans ce nouveau contexte politique, intellectuel, économique.

En raison même de nos conceptions, en raison de nos habitudes de pensée, en raison de nos perspectives, aussi, nous représentons au G.: O.: de France, dans le monde moderne, une force éminemment valable.

C'est en effet dans nos LL.:, dans notre Ordre, pour tout dire, que peuvent se forger les dénominateurs communs qui permettront demain aux clubs, aux tables rondes, aux colloques, aux organisations syndicales, aux formations de jeunes, et aussi aux partis politiques, de se retrouver sous le signe de la liberté absolue de conscience et d'examen, sous le signe du développement harmonieux de toutes les libertés, sous le signe de l'efficacité démocratique en vue d'assurer en pleine démocratie le devenir social, économique et intellectuel de la Nation.

C'est en tenant compte de ces indications que le Conseil de l'Ordre du G.: O.: de France a affirmé sa politique sur le plan national.

Nous avons affirmé notre politique en un moment où la G.: L.: de France, par des voies obscures, rompt avec tout un passé de libéralisme républicain. En un livre que chaque Maçon se doit de lire, notre T.: Ill.: F.: Corneloup, Gr.: Commandeur d'Honneur du Gr.: Collège, a fixé, documents à l'appui, la politique conduite à la fois par le G.: O.: D.: F.: et la G.: L.: de France.

Il n'est pas inutile de rappeler ici un certain nombre de faits.

Depuis près d'un siècle désormais, deux grandes orientations maç.: s'imposent au monde.

La G.: L.: d'Angleterre, pour des raisons qui lui sont propres, a, depuis longtemps, émasculé le texte libérateur des Constitutions d'Anderson et est devenue une puissance conservatrice et une Obéd.: dogmatique. Il faut croire en Dieu vivant pour entrer dans le Temple et prier au nom de la G.: L.: d'Angleterre !

Par contre, en 1773, le G.: O.: de France naît — rappelons l'éclatante formule — libre de sa pensée et de sa croyance dans

la tradition des Constitutions d'Anderson : le libéralisme de pensée est sa règle, la liberté absolue de conscience et d'expression sont ses lois.

Longtemps, la G.: L.: de France est restée fidèle à cet idéal. Puis, délibérément, en septembre 1959, son Conseil Fédéral et son G.: M.: ont fermé les portes de leurs Temples à la liberté de pensée.

Cette éclatante rupture de la G.: L.: de France avec le G.: O.: de France a été profondément ressentie sur les colonnes de tous les Temples maç.: français.

C'est l'honneur du G.: O.: D.: F.: d'être resté fidèle à la règle posée par le G.: M.: Viaud et d'avoir ouvert toutes grandes les portes de ses Temples à tout F.: M.: quel qu'il soit pourvu qu'il ait reçu régulièrement la lumière.

Sous la poussée des FF.: MM.: des Colonnes, le Convent de 1961 de la G.: L.: de France, en termes ambigus, il est vrai, a cependant donné mandat à son G.: M.: de reprendre contact avec le G.: O.: de France.

Par lettre du 29 décembre 1961, le G.: M.: Doignon sollicitait du G.: M.: Ravel la reprise « des relations dans les conditions que nous pourrions mettre au point d'un commun accord ».

Il suggérait que trois membres du Conseil de l'Ordre du G.: O.: D.: F.: soient désignés pour rencontrer trois membres du Conseil Fédéral de la G.: L.: de France et que :

« Aussi rapidement que possible », — je cite — « soient faites « des propositions que le Conseil de l'Ordre, d'une part, et le Conseil Fédéral, d'autre part, discuteraient en vue d'une décision « définitive à prendre éventuellement par les deux Obéd.: ».

Le 11 janvier 1962, le G.: M.: Ravel, avec l'accord unanime du Conseil, acceptait sur les bases ci-dessus, d'engager des conversations avec les représentants de la G.: L.: de France.

Quatre Conseillers étaient désignés par le Conseil de l'Ordre du G.: O.:, les FF.: :

- Jacques Mitterrand, G.: M.: adjoint ;
- René Gagnepain, Grand Secrétaire aux Relations Extérieures ;
- Jean Machi, Conseiller de l'Ordre, ancien G.: M.: adjoint ;
- et Daniel Thibault, Conseiller de l'Ordre.

De son côté, la G.: L.: de France a désigné les FF.: :

- Emmanuel Drapanaski, G.: M.: adjoint ;
- Marcel Cerbu, Grand Secrétaire ;
- Maurice Weill, ancien Grand Chancelier ;
- François Puissant, Conseiller Fédéral.

Les deux délégations se réunirent et en janvier 1962, d'un commun accord, un texte était rédigé et approuvé. Le voici :

1° « Le Grand Orient de France n'ayant pu rejoindre les propositions avancées par les Délégués de la Grande Loge de France, déclare qu'il ne peut accepter que le retour pur et simple à la situation existant avant la décision de la Grande Loge de France de la suspension des relations obédientielles.

2° « Dans le cas où la Grande Loge de France accepterait le statu-quo ante et sur la proposition des Représentants du Grand Orient de France, formulée dans un sentiment de compréhension à l'égard de la Grande Loge de France et pour lui permettre de sauvegarder ses relations internationales, les Délégués des deux Obédiences décident de présenter à leurs Conseils respectifs un projet de création d'une Commission formée de Conseillers des Obédiences françaises sous la conduite de leurs Grands Maîtres, avec comme perspective :

« L'examen des possibilités et des moyens d'action maç.: communs des diverses Obédiences françaises sur le plan métropolitain et européen, prélude à une action universelle. »

Ce texte, approuvé par le Conseil de l'Ordre du G.: O.: de France, fut remis, toutes signatures à l'appui, entre les mains propres du F.: Drapanaski, le 13 septembre 1962, le jour même de l'ouverture du Convent de la G.: L.: de France.

S'il est vrai que le Secrétariat de la G.: L.: de France a fait connaître à cette époque, par lettre 2983, non datée, que le document en question était parvenu trop tard pour être discuté, il n'en reste pas moins que depuis le 13 septembre 1962, non seulement la G.: L.: de France n'a jamais avalisé la signature de ses représentants mais s'est efforcée, par tous les moyens à sa disposition, de creuser le fossé qu'elle a délibérément ouvert.

Ces faits doivent être connus et appréciés en un moment où l'on prête à la G.: L.: de France, la volonté d'accentuer encore, par des actes irréversibles, la rupture qu'elle a provoquée avec le G.: O.: de France.

Ces faits doivent être connus et appréciés et c'est pourquoi le Conseil de l'Ordre a décidé de publier les documents, tous les documents auxquels je viens de faire allusion, pour que tous les FF.: MM.: en aient connaissance.

En une telle conjoncture, on mesure à l'échelon national comme à l'échelon international, les impératifs d'action de cette vieille force libérale et pour tout dire humaniste que représente notre Ordre, seul désormais.

Ces impératifs d'action se sont traduits, dans l'année qui vient de s'écouler, par un certain nombre de réalisations sur lesquelles on me permettra de donner toutes indications utiles.

J'ai dit que la Démocratie se cherche en France. Les Conseils de l'Ordre successifs en ont eu parfaitement conscience. Sous l'autorité du G.: M.: Ravel d'abord, sous la mienne propre ensuite, ils ont décidé que l'Ordre tiendrait des Colloques sur des problèmes capitaux pour les Français.

Après le Colloque sur l'Enseignement, dont on a connu le rayonnement, ce fut, cette année, le Colloque sur les Problèmes de la Paysannerie Française.

Il faut remercier du meilleur de nous-mêmes tous les FF.: et toutes les LL.: de Province notamment, qui se sont dévoués pour assurer son succès.

Nous avons repris la grande tradition démocratique. Le Ministre est venu déposer ses projets à la tribune des Francs-Maçons et la discussion la plus large et la plus ouverte s'est déroulée à la satisfaction de tous.

Les conclusions, prises à l'unanimité, n'ont pas été de nègre-blanc, n'ont pas été entachées d'obscurs verbiages, mais bien au contraire, ont précisé la manière de voir de l'Ordre et de ses invités.

De plus, il faut qu'on sache ici que 20.000 invitations ont été lancées au travers de toute la France, en direction de tous ceux qui jouent un rôle eu égard aux problèmes paysans. Certes, nous savions bien que géographiquement, nombreux seraient ceux qui ne pourraient pas répondre à notre appel, mais nous voulions qu'ils soient saisis de l'existence de ce Colloque, nous voulions qu'ils connaissent nos efforts, nos rapporteurs, nos conclusions.

Nous avons rompu le cercle du silence et la Presse, toute la Presse, non seulement nationale, mais internationale a rendu compte de notre Colloque. Les modestes dossiers de Presse adressés aux LL.: ne représentent que le 20^e des articles qui ont été consacrés au G.: O.: D.: F.: Plus de 80 journaux ont publié nos travaux : depuis les 44 lignes de « La Croix » jusqu'aux 10 pages de « La Revue Politique et Parlementaire ».

Et aujourd'hui, ainsi qu'il avait été promis lors de la clôture du Colloque, FF.:, vous avez entre les mains, le compte rendu *in extenso* des travaux qui se sont déroulés, les 3, 4 et 5 mai, sous l'autorité de votre Ordre.

Notre effort de propagande ne s'est pas limité au Colloque.

Le Bulletin de Documentation, qui est, je le répète, l'œuvre commune d'une cinquantaine de FF.: parisiens et d'une cinquantaine de FF.: de province, appartenant à tous les Or.:, représentant toutes les disciplines, le Bulletin de Documentation, de l'avis des prof.:, peut soutenir la comparaison avec n'importe quelle revue quelle qu'elle soit.

Alors, il ne suffisait pas que les FF.: MM.: lisent le Bulletin. Les LL.: l'ont compris quand, à notre demande, elles ont communiqué les noms de prof.: sympathisants à qui le Bulletin est aujourd'hui envoyé.

Un fichier de 2.000 noms existe aujourd'hui. Le Bulletin est adressé à 200 bibliothèques universitaires (facultés, rectorats, écoles normales d'instituteurs et certaines écoles d'ingénieurs), à environ 80 Ambassades, 60 Organisations politiques, syndicales, à 30 éditeurs et publications diverses. Toutes les Obéd.: étrangères ont un service assuré.

Tout cela est tenu à jour. Quand une L.: signale qu'un prof.: recevant le Bulletin demande à entrer chez nous, nous avons la satisfaction du bon ouvrier qui perçoit son salaire.

D'autre part, s'il est vrai que la vie de notre Ordre, par ses Convents, est inscrite à la fois dans nos archives et dans l'histoire de ce pays, par contre, jusqu'à ce jour, la vie quotidienne des LL. était ignorée. Or, il n'est pas une L., si modeste soit-elle, qui, au moins une fois par an, ne fournisse un travail qui mérite d'être connu et de rester dans l'histoire maç. .

Désormais, les « Annales du G. O. de France », opuscule réservé aux Francs-Maçons, gardera pour nos fils le souvenir des meilleurs de nos travaux, le souvenir de notre vie.

Dans une France hésitante, quant aux options à prendre, il importe au surplus que le G. O. D. F. procède à une prudente extériorisation des opinions sur lesquelles les FF. MM. sont unanimes.

Le Conseil de l'Ordre a demandé aux LL. de vigorer leurs Comité de Laïcité afin que dans chaque département, ce soit les FF. MM. qui conduisent le combat pour l'école et pour la pensée libre.

Elles sont nombreuses, désormais, ces LL. qui sollicitent du Conseil, l'envoi d'un conférencier pour qu'en public, soient appréciées les thèses et les conclusions des FF. MM. du G. O. D. F., devant les grands problèmes de l'heure.

Non seulement, sans qu'elle soit sollicitée, la Presse recueille l'essentiel de ces conférences publiques, mais nos sympathisants y trouvent matière à réflexion.

Dans le même esprit, en liaison avec le Bureau du Conseil et avec le Conseil lui-même, les LL. se sont souciées de mettre debout, animés par les meilleurs de leurs FF., des cercles, des dîners débats où des échanges fructueux ont lieu entre FF. MM. et prof., en vue d'attirer vers notre Ordre ceux que nous en avons jugés dignes.

A l'échelon de la Région Parisienne, un ciné-club a été monté, sans qu'il en coûte le moindre denier au G. O. D. F.. Au comité d'honneur du ciné-club « Louis Delluc » figurent les plus grands noms du cinéma, des noms de FF. et, en cinq mois le ciné-club solidement structuré a pris naissance.

A sa première séance déjà, comme il avait été prévu, avec des éléments jeunes, des discussions philosophiques sur le film se sont amorcées. Des contacts ont été pris, toujours dans le même but : discerner les prof. dignes d'entrer au G. O. D. F..

C'est le Conseil de l'Ordre, unanime encore une fois, comme toujours, qui a décidé que dans les grandes circonstances, l'Ordre devait faire entendre sa voix.

Une première conférence de Presse a eu lieu au sujet de l'encyclique « Pacem in Terris ». Côte à côte, le Premier G. M. adjoint Chabanne et le G. M. du G. O. D. F. ont donné leur point de vue sur l'encyclique de Jean XXIII et *Paris-Presse*, dans deux numéros successifs, rendait compte en colonnes massives.

Par contre, à la mort de Jean XXIII, j'ai refusé de donner une interview de presse. Le Conseil de l'Ordre a approuvé cette façon

de faire, ne voulant pas tomber dans le travers qui eut consisté à chanter les louanges d'un pape, car un pape, fut-il Jean XXIII, demeure solidaire de l'action dogmatique de l'Eglise catholique et romaine, dans le passé au travers du monde et, dans le présent, là où elle sévit encore, en Espagne ou en Amérique du Sud.

Enfin, dans le présent Convent, nous reprenons la grande tradition d'avant-guerre, au terme de laquelle un grand journal comme *Le Temps* rendait compte des travaux du G.: O.: D.: F.:. A la fin de ce Convent, nous donnerons une conférence de presse sur nos travaux. Nous éviterons ainsi que notre œuvre soit volontairement dénaturée et nous ne reconnâtrons pour valable que ce que nous aurons dit au nom de l'Ordre.

Ces liaisons avec le monde extérieur, le Conseil de l'Ordre s'est efforcé de les poursuivre sur tous les plans : d'abord avec notre chère vieille Ligue des Droits de l'Homme avec la Libre Pensée, puis avec la Ligue de l'Enseignement où le G.: O.: a été représenté lors du dernier congrès, avec le Cercle Parisien de la Ligue de l'Enseignement où le G.: M.: Viaud et moi-même avons pris la parole sur des sujets d'actualité où la pensée de l'Ordre s'était exprimée.

Nous n'avons pas oublié, au surplus, le Cercle Ernest Renan, qui met désormais, vous le savez, à la disposition des LL.:, le fruit de ses études sur les textes religieux.

En ce qui concerne les jeunes, le Convent de 1934,, déjà, étudiait les moyens de les attirer vers nous afin d'éviter qu'ils ne se tournent vers les formations fascistes. Après la guerre, le Convent de 1947 (Question C), de 1956 (Question A « Etudes des moyens propres à former la jeunesse afin de reconstituer et de renforcer l'élite républicaine »), les Convents de 1960 et 1962 enfin nous ont dicté notre loi. L'Ordre doit se tourner vers la jeunesse. C'est notre T.: Ill.: F.: Friard qui, l'an dernier, appuyé par notre T.: Ill.: F.: Chevalier, demandait légitimement que nous nous soucions des maisons de la jeunesse et de la culture.

Lyon a donné l'exemple. Toutes les LL.: aujourd'hui, sont en mesure d'agir et tous les renseignements leur ont été donnés à cet égard.

Le problème des maisons de la culture, bien différent, est désormais examiné.

Le Convent, cette année, en aura les premiers échos.

Dans le domaine de la jeunesse, il ne s'agissait pas de mésestimer les étudiants et, en l'occurrence, leur plus forte association, la plus proche de nous : l'U. N. E. F.

Le Conseil de l'Ordre, unanime, est fier de l'action qu'il a conduite en ce sens et il en revendique devant vous, VV.: MM.:, la responsabilité. Désormais, la liaison est assurée avec l'U. N. E. F. et leurs dirigeants savent qu'en ce qui concerne la défense de la pensée libre, la défense de l'école et de l'université, la défense de la science enfin, ils peuvent compter sur les FF.: MM.: de France.

Ainsi, sur tous les plans, sans arrêt, dans l'année qui vient de s'écouler, l'action du Conseil de l'Ordre, par tous les moyens à sa disposition, s'est attachée à donner à l'Ordre la vigueur désirable, le rayonnement souhaité et les possibilités d'action les plus certaines.

Il n'a pu conduire cette politique qu'en raison des efforts de nos devanciers qui nous ont légué une maison libre de toute attache, un Ordre indépendant à tous égards, à qui personne, ni puissance individuelle, ni puissance collective du monde profane, ne peut se permettre de donner la moindre suggestion, quant à la ligne à suivre, quant aux options à prendre.

Les fruits de la politique menée s'inscrivent dans les premiers résultats : les effectifs de l'Ordre remontent et il s'agit de continuer.

**

Il s'agit de continuer sur le plan national mais aussi sur le plan européen et sur le plan mondial. L'Europe se crée et les FF.: MM.: doivent être présents.

Que l'Archevêque de Canterbury à la veille du Concile Œcuménique apporte à Rome non seulement les encouragements de son église, mais aussi et surtout ceux de la G.: L.: d'Angleterre, c'est dans la ligne de la G.: L.: Unie d'Angleterre. Mais on ne comprendrait pas en Europe que la F.: M.: traditionnelle, celle du G.: O.: D.: F.:, celle de la liberté absolue de conscience et d'examen demeurât muette. On ne le comprendrait ni dans le monde maç., ni dans le monde profane.

Elles sont nombreuses les LL.: allemandes, ils sont nombreux ces Maçons italiens, ils ne sont pas rares ces Maçons suisses qui n'acceptent pas de répudier toute liberté de conscience ainsi que le leur demandent certains dignitaires plus tournés vers le passé que vers l'avenir. Ils viennent alors vers nous et ils regardent le Centre de Liaison des Puissances Maç.: signataires de l'Appel de Strasbourg.

Plus que tout autre, le Conseil de l'Ordre du G.: O.: de France en a eu conscience. C'est pourquoi il a proposé qu'à la prochaine réunion du Centre de Liaison, après une étude judicieuse faite par chaque Obédience contractante, le pacte de Strasbourg, basé sur le respect de la liberté absolue de conscience, reçoive une sorte de consécration par une prise de position publique, si possible, de la F.: M.: en ce qui concerne l'Europe.

L'Europe doit être l'Europe de la liberté de conscience, l'Europe doit être celle du respect des droits de l'homme, l'Europe doit être celle de la neutralité de l'enseignement, l'Europe doit être celle de la liberté d'information.

Voilà ce qu'au début de l'année 1964, sur le lieu même de la signature du Pacte, affirmeront, si elles sont d'accord avec le G.: O.: D.: F.:, toutes les Obéd.: adhérant au Centre de Liaison.

Ainsi le pôle d'attraction sera créé et si nous travaillons bien, vers nous, vers notre idéal, se rejoindront tous les FF.: MM.: fidèles au texte et à la pensée de la Franc-Maçonnerie d'Anderson.

Hors d'Europe, le Conseil de l'Ordre s'est d'abord soucié de la vie maç.: dans les anciennes colonies françaises. Dans l'esprit même des décisions qu'il avait prises dès 1959, il a contribué à faire naître des Maçonneries indépendantes au Cameroun, à Madagascar, en Côte d'Ivoire. Il met tout en œuvre pour qu'il en naisse ailleurs.

En Algérie, nos LL.: sont réouvertes. Elles se doivent de se tourner vers l'Algérie d'aujourd'hui : celle qui a tant souffert hier, mais qui aspire à des lendemains de paix.

En une table ronde avec nos FF.: algériens, pendant ce Convent, nous discuterons des possibilités d'ouverture maç.: vers l'Algérie Nouvelle. Mais déjà, le Conseil de l'Ordre souhaite que naisse en Algérie une Obéd.: purement algérienne. Dans la mesure où cette Obéd.: inclurait dans ses obligations, la liberté absolue de conscience et d'examen, la liberté d'expression dans le T.:, le G.: O.: aurait aussi bien servi les plus hautes aspirations de la civilisation française.

Il n'est pas insensible à ces pays nouvellement indépendants que le G.: O.: D.: F.: ait noué des relations avec la Maçonnerie Noire Américaine de « Prince Hall ».

Le travail qu'a fait là-bas notre T.: Ill.: F.: Berla, de Lyon, en mission officielle au nom du G.: O.:, commence aujourd'hui à porter ses fruits : la G.: L.: noire du Libéria, fille de la Maçonnerie de Prince Hall, se tourne vers le G.: O.: D.: F.:.

Pour aider les FF.:, que nous avons Outre Mer, dans leur tâche, les LL.: métropolitaines et le Conseil de l'Ordre se doivent de tout mettre en œuvre sur le territoire national. Les étudiants et les stagiaires venus d'Afrique doivent se retrouver, pour les meilleurs d'entre eux, sur les Col.: de nos Temples.

Dans le monde prof.:, deux organisations laïques : l'une l'« Association pour la Formation Technique de Base des Africains et Malgaches résidant en France », est tournée vers les travailleurs manuels ; l'autre, la « Fraternité Franco-Africaine et Malgache » est tournée vers les étudiants et les stagiaires. Ce sont des œuvres efficaces de solidarité et je les salue au nom des FF.: MM.: du G.: O.: D.: F.:.

J'ajoute encore en ce qui concerne l'Afrique que la plus importante revue « Présence Africaine », dont on connaît les attaches catholiques, a demandé au G.: O.: D.: F.: de rédiger un numéro spécial qui serait consacré au rôle de la F.: M.: en Afrique.

Le Conseil de l'Ordre a accepté. Il a alerté toutes les LL.: d'Outre Mer et il a réuni à Paris un collectif de travail comprenant des FF.: français et africains.

Près de 20 articles ont été rédigés pour constituer ce numéro spécial de « Présence Africaine ». Ils sont entre les mains du Directeur de la Revue. La discussion est en cours et « Présence Africaine » hésite à publier des textes qui sont à l'honneur de notre Institution.

Pour nous, qui n'avons pas été demandeurs, nous maintenons ferme nos exigences.

Mes VV.: MM.: j'en ai terminé. Bien des faits rapportés ce jour étaient déjà connus de vous tant il est vrai que nos Conseillers de l'Ordre vous ont tenus au courant de nos réalisations.

Moi-même j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour vous tenir informés : Marseille, Lyon, Troyes, Nancy, Auch, Agen, Toulouse, Limoges, Guéret, Lille, Bergerac, Albi et le Congrès des LL.: de l'Est peuvent en porter témoignage.

F.: parmi les FF.: le G.:/ M.: a tenu à ce que tous nous nous sentions solidaires de l'action menée et des résultats obtenus.

Parvenu au terme de ce rapport sur l'état de l'Ordre en France, en Europe et dans le monde, il me reste, mes VV.: MM.: à formuler une conclusion.

C'est l'Eglise Catholique et Romaine qui, par sa politique, me la fournira.

Parce que nous sommes des hommes qui prêtons serment de ne jamais accepter de vivre à l'abri de la vérité, parce que nous nous sommes à nous-mêmes donné mission de rechercher cette vérité en répudiant toute opinion de confection, parce que frères de tous les hommes nous n'avons jamais accepté qu'il y ait des hommes oubliés des hommes, parce qu'enfin nous avons, fidèles à nos origines, donné aux mots de Liberté, Egalité et de Fraternité un autre sens que celui d'une inscription dérisoire au fronton d'une prison.

Oui, à cause de tout cela, l'Eglise Catholique et Romaine contre nous jusqu'au dernier pontificat n'a cessé de reprendre l'excommunication majeure de 1738.

Et voilà qu'un jour tout récent un Pape en une encyclique a rendu hommage aux Droits de l'Homme, a salué les voies modernes de la connaissance, a célébré « la recherche de la vérité », a encouragé les hommes à lutter contre la guerre, à se comprendre et à s'aimer comme des frères.

Et voici que le Pape récemment élu proclame qu'il considère « comme un devoir et un honneur de ne pas décevoir les immenses espérances » que fit naître son prédécesseur. Que les temps sont changés...

En cette seconde moitié du XX^e siècle, les peuples n'acceptent plus la résignation religieuse, ils luttent pour la construction « d'une humanité meilleure et plus éclairée » comme l'ont voulu les FF.: MM.: du siècle des lumières à la fin duquel pour la première fois dans le monde la Révolution Française saluait « le bonheur cette idée neuve en Europe ».

Une humanité meilleure où le T.: idéal abritera plus de justice sociale sous le signe du niveau, plus de fraternité et plus de droiture sous le signe de l'équerre. Une humanité meilleure où la paix assurée donnera tout son éclat à l'étoile flamboyante.

Une humanité plus éclairée où la science ne se concevra pas sans conscience et où la recherche de la vérité par les voies modernes de la connaissance s'imposera, hors de tout dogme, à tout homme soucieux de répudier la nuit de l'esprit.

Cette humanité, ce T.: idéal sont nôtres, FF.: MM.: mes FF.:.

L'Eglise a compris qu'à moins de rester debout comme un arbre mort dans la plaine il lui fallait pour vivre tenir compte du grand mouvement irréversible qui porte les peuples vers la conquête des libertés, du bonheur et de la paix.

Quitte à renier tout son passé, elle soutient maintenant les faibles parce qu'ils deviennent forts, elle affirme reconnaître des principes qui sont nôtres et qu'elle n'a cessé de dénoncer comme la peste des pestes, elle prétend servir l'homme et glorifier la science alors que siècles après siècles elle a voulu réduire l'homme à la résignation et cloîtrer la science dans le dogme des textes sacrés.

Certes, cela témoigne d'intelligence politique, mais cette intelligence politique ne fait que différer les grands affrontements : il faudra bien un jour discuter avec les protestants de la Vierge Marie médiatrice de toutes les grâces et parler de l'existence de Dieu avec les humanistes athées en quête de vérité.

Pour vivre et agir, nous FF.: MM.: du G.: O.: D.: F.: nous n'avons pas besoin de procéder à des révisions déchirantes, il nous suffit pour être forts et respectés de rester nous-mêmes.

L'idéal et les principes que, dans ce Temple, ont défendu nos pères reçoivent aujourd'hui la consécration des plus hautes autorités morales, scientifiques et politiques du monde moderne.

Certes, des forces obscures et réactionnaires subsistent, certes des forces mauvaises se lèvent, les dangers demeurent redoutables pour la pensée que des civilisations grégaires ou dogmatiques voudraient caporaliser et pour la vie que le déchaînement atomique pourrait anéantir.

Il n'en demeure pas moins, et l'attitude de l'Eglise en porte témoignage, qu'un monde nouveau, le nôtre, sort des mains de l'homme, un monde où l'homme cessera d'être un loup pour l'homme, un monde dans lequel s'il le veut et s'il en est digne, le F.: M.: inscrira son T.: de lumière.

**

Et je déclare ouverts les travaux de l'Assemblée Générale du Grand Orient de France pour l'année 1963 de l'Ere Vulgaire.